



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 26 novembre 2020

### **SIGNATURE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DES VOITURES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC) POUR LA PROTECTION DES FEMMES**

**Au lendemain du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Mme Élisabeth MORENO, et le ministre délégué chargé des Transports, M. Jean-Baptiste DJEBBARI, ont reçu le jeudi 26 novembre 2020 les représentants du secteur des voitures de transport avec chauffeurs (VTC) afin de procéder à la signature d'une Charte d'engagement pour la protection des femmes.**

Cette Charte, signée par Mme Laureline SERIEYS, directrice générale d'UBER, M. Cyril MASSON, directeur RH et RSE de MARCEL, M. Mathieu JACOB, président HEETCH SAS, M., M. Julien MOUYEKET, directeur général BOLT, Antoine LIEUTAUD, directeur général pour FREE NOW, et Yves WEISSELBERGER, président de SNAPCAR et LECAB, a pour but de renforcer l'action des professionnels pour lutter contre toutes formes de violences à l'égard des femmes et garantir leur sécurité.

Conscient du rôle essentiel que les professionnels du secteur du transport avec chauffeur (VTC) ont dans la protection des femmes victimes de violences au quotidien, le Gouvernement considère qu'une action efficace suppose une sensibilisation appropriée, adaptée à leurs métiers, permettant de savoir identifier les situations et d'y répondre à l'occasion de la prise en charge de femmes en situation de danger car victimes de violence ou étant en situation de l'être.

Les signataires de la Charte s'engagent à travers elle à mettre en place des actions de formation initiale et continue ainsi que de sensibilisation des chauffeurs et des salariés. Ils mettront à leur disposition des outils pratiques afin de les diffuser à l'ensemble des professionnels.

La technologie pouvant jouer un rôle central dans la prévention des incidents et le signalement de situations d'urgence, les professionnels s'engagent à renforcer la sécurité des passagers en mettant en place des outils et des fonctionnalités dédiées. Cela peut inclure, en conformité avec la législation en matière de protection des données personnelles, la mise à disposition d'un bouton d'urgence, le partage de suivi d'un trajet ou encore le positionnement GPS.

Ils s'engagent également à traiter avec attention et célérité les signalements dont ils seraient destinataires relatifs à des situations de violences dont seraient victimes des femmes et à leur donner une réponse appropriée. Enfin, ils s'engagent à informer les victimes sur leurs droits et leur fournir une liste des organismes et associations en mesure de les accompagner dans leurs démarches.

Les actions mises en place dans le cadre de cette Charte seront évaluées tous les 6 mois par l'ensemble des signataires. Le Gouvernement, par la signature de cette Charte, est déterminé à lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes et à préserver leur sécurité dans l'espace public.

**Élisabeth MORENO** déclare : « *Rien ne saurait justifier que les femmes soient exposées à des violences dans l'espace public. Elles doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité. À travers la signature de cette Charte, le Gouvernement traduit concrètement son engagement en faveur de la lutte contre toutes les formes de violences et pour la préservation de la sécurité de toutes. Je me réjouis que les professionnels du secteur des voitures de transport avec chauffeur s'associent à cette démarche de manière concrète.* »

**Jean-Baptiste DJEBBARI** déclare : « *La signature de cette Charte est une avancée importante pour la protection des femmes dans les transports. Je salue l'action déterminée des plateformes VTC qui s'engagent sur des mesures concrètes dans cet objectif.* »

## Contacts presse

**Service presse de Mme Élisabeth Moreno,  
Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de  
l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et  
de l'Égalité des chances**

Tél : 01 42 75 62 75

Mél : presse-efh@pm.gouv.fr

**Service presse de M. Jean-Baptiste Djebbari,  
Ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique,  
chargé des Transports**

Tél : 01 40 41 77 57

Mél : secretariat.beyret@transports.gouv.fr

[Désinscription ici](#)